Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Daniel Schmutz à la tête des Retraites populaires

Dans sa séance du 3 décembre 1997, le Conseil d'Etat a désigné Daniel Schmutz, conseiller d'Etat jusqu'à la fin de la présente législature 1994-1998, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, en qualité de président du Conseil d'administration des Retraites Populaires. M. Schmutz prendra ses fonctions le 1er janvier 1998, succédant à Raymond Junod, ancien conseiller d'Etat, qui a donné sa démission pour raison de limite d'âge, fixée à 65 ans par la loi d'organisation des Retraites Populaires.

M. Junod remet à son successeur une entité hautement professionnelle, structurée de manière pointue et efficace. Quant à M. Schmutz, le Gouvernement du Canton de Vaud se réjouit de cette nomination propre à permettre la poursuite du développement des Retraites Populaires et le renforcement de son rayonnement auxquels il a déjà fortement contribué lorsqu'il était à la tête du Département de la prévoyance sociale et des assurances et, à ce titre, administrateur des Retraites Populaires.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 décembre 1997

Les Retraites Populaires, 021-348 21 11